

Rédacteur en chef

H. DE VILLEMESSANT

RÉDACTION

de 9 heures à 11 heures, rue Coq-Héron, 5
de midi à 5 heures, rue Rossini, 3

Les manuscrits ne sont pas rendus

Départements et gares : 20 centimes

BUREAUX

5, RUE COQ-HÉRON ET RUE ROSSINI, 3

LE FIGARO

Administrateur

AUGUSTE DUMONT

ABONNEMENTS

Paris : 3 mois 13 fr. 50 c.
Départements : 3 mois . . . 16 fr. ..

ANNONCES

MM. DOLLINGEN fils et A. SÉGUY
Passage des Princes, Escalier C

BUREAUX

5, RUE COQ-HÉRON ET RUE ROSSINI, 3

GAZETTE DE PARIS

Dussé-je assumer sur ma malheureuse tête les malédictions de toutes les culottes de peau sans ouvrage, dussé-je froisser dans leurs plus chères convictions les trois majors de table d'hôte d'au delà du Rhin, je déclare, en mon âme et conscience, que j'ai rapporté, d'une excursion en Allemagne où j'ai causé avec des hommes de toutes les classes de la société, j'ai, dis-je, rapporté cette conviction, inébranlable désormais, que si, d'une part, le peuple allemand a soif de liberté, il a, d'autre part, le dégoût de la guerre. Il ne la demande pas, il ne la désire pas, il ne la veut pas, soyez-en bien convaincu. Tout ce qu'on vous raconte dans les casernes littéraires, de cette sottise surannée qu'on appelle la haine nationale, est faux, croyez-le bien!

Je ne suis pas dans le secret des dieux. Ayant toujours vécu loin des gouvernements, rien ne m'autorisait à taper sur le ventre au roi de Prusse, et à lui demander :
— Excellent roi ! veux-tu la guerre ?
Mais j'ai interrogé le peuple, j'ai consulté des hommes éminents de tous les partis, et tous m'ont fait cette invariable réponse :
— Nous voulons la paix et la liberté !
On voit qu'il ne serait pas si difficile de mettre les nations d'accord ; car si le fusil Chassepot n'est pas la suprême ambition du peuple français, le fusil à aiguille n'est pas le plus doux rêve des Allemands.

Mais laissons-là la politique. J'ai rapporté d'Allemagne une trouvaille autrement précieuse, qu'une mitrailleuse ou un canon en acier fondu. J'y ai trouvé une page inédite d'un grand penseur, d'une des gloires de l'Allemagne, de cet adorable esprit qui s'appelait Henri Heine. Le document que vous lirez plus bas n'a jamais été publié en France, et il y a quelques jours à peine que l'Allemagne connaît la dernière volonté d'un de ses plus grands poètes et de son plus grand esprit.

M. Maximilien Heine, conseiller russe, vient de publier à Hambourg tout un volume consacré à la mémoire de son frère ; ce volume contient, en dehors d'une biographie anecdotique, le

TESTAMENT DE HENRI HEINE

« Ceci est mon testament écrit de ma main, le 27 septembre 1846.

« Quoique j'aie été, plus que d'autres hommes, favorisé par la nature et le bonheur, quoique ni l'occasion ni l'esprit ne m'aient manqué pour exploiter mes facultés intellectuelles, quoique j'aie été intimement lié avec les heureux et puissants de la terre, et que je n'eusse eu qu'à tendre la main pour récolter richesses et emplois, je meurs pauvre et sans dignités.

« Mon cœur l'a voulu ainsi, car il aimait la vérité et détestait le mensonge. Aussi je ne laisse aucune fortune et je suis douloureusement ému en songeant à ma pauvre femme que j'ai infiniment aimée, et qui restera dans une position voisine d'une pauvreté relative.

« N'importe, je laisse le peu que j'ai à ma femme Mathilde-Crescentia Heine, née Mirat, qui, par sa bonté et sa fidélité, a embelli mes jours.

« Je charge de l'exécution de mon testament et de la défense des intérêts de ma veuve, MM. le docteur Sichel et Mignet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, qui m'ont déjà donné tant de preuves d'une inaltérable amitié.

« Je prie mon éditeur Campe, de Hambourg, de faire payer exactement à Paris — par fractions mensuelles si c'est possible — la rente viagère qu'il me doit pour mes œuvres complètes, rente qui, d'après notre traité, est reversible après ma mort sur la tête de ma veuve.

« Quant à la pension que m'a faite feu mon oncle Salomon Heine, pension dont la moitié doit être servie à ma femme après ma mort, je supplie mon cousin, Charles Heine, de se souvenir de la touchante et tendre amitié que son père a témoignée à ma femme, et j'espère qu'il assurera à ma veuve la petite somme d'une manière définitive, qui lui épargnera tout chagrin et toute humiliation. Je ne doute pas qu'après ma mort le grand cœur de Charles se rappellera la bonne amitié qui nous unissait autrefois et dont la perte a si cruellement frappé mon âme.

« J'espère pouvoir terminer moi-même l'édition allemande complète de mes œuvres ; mais je décide qu'au cas où la mort viendrait me frapper avant l'accomplissement de cette tâche, le docteur Hermann Detmold de Hanovre, et Henri Laube à Leipzig, termineraient ce travail. Ce dernier voudra bien écrire en tête du premier volume une courte biographie de l'auteur.

« J'ordonne que mes funérailles soient aussi simples que celles du dernier homme du peuple.

« Si je meurs à Paris, je veux être enterré au cimetière Montmartre — pas ailleurs — car j'ai vécu mes meilleurs jours au milieu de la population du faubourg Montmartre.

« Quoique j'appartienne à la religion protestante, je désire reposer dans cette partie du cimetière, spécialement réservée aux catholiques romains, afin que les restes mortels de ma femme qui professe avec tant de zèle la religion catholique puissent un jour reposer à côté des miens.

« Si la charité chrétienne du clergé fran-

çais m'accorde la faveur que je sollicite, je désire que l'on achète pour moi dans la partie indiquée du cimetière Montmartre, une concession à perpétuité ; mais si le clergé soulève des difficultés à ce sujet, on se contenterait d'un terrain des plus modestes.

« Ma grande et noble mère, toi qui as tant fait pour moi, je te dis : adieu !

« A vous mes chers parents, avec qui j'ai toujours vécu en paix, à vous cet éternel adieu !

« Adieu ! toi aussi, patrie allemande, pays des mystères et des douleurs. Sois rayonnante et heureuse !

« Adieu ! spirituels et bons Français que j'ai tant aimés ! Je vous remercie de votre cordiale hospitalité !

« Fait à Paris, 27 septembre 1846.

HENRI HEINE.

POST-SCRIPTUM

« Depuis que j'ai écrit ce testament, je me suis réconcilié avec mon cousin Charles, et les termes que j'ai employés plus haut pour lui recommander ma veuve sont aujourd'hui déplacés. Dans un entretien que j'ai eu hier avec Charles à ce sujet, il m'a reproché d'un ton convaincu qui m'a fait rougir de honte, d'avoir pu douter un instant de sa sympathie pour ma femme. Spontanément, dans un élan admirable, il s'est engagé à servir la moitié de ma pension à ma femme quand je ne serai plus de ce monde.

« On, en ce moment solennel, j'ai retrouvé son grand cœur tout entier, toute son amitié, et quand, pour sceller son engagement, il m'a tendu la main, j'ai porté cette main à mes lèvres, tant j'étais ému et tant Charles ressemblait alors à feu son père, à mon pauvre oncle, que je vénérerais comme un enfant et dont j'embrassais la main comme un enfant, toutes les fois qu'il me prodiguait son amitié.

« Ah ! avec mon oncle s'est éteinte l'étoile de mon bonheur. Mon corps est bien malade et j'ai tout surpris de pouvoir supporter tant de souffrances. Mais je puise la consolation et la force dans les grandes sensations et dans l'inaltérable éclat de ma pensée.

HENRI HEINE.

« Paris, 16 février 1847. »

Les lecteurs du Figaro ont la primeur de cette page intéressante. Un deuxième Post-Scriptum prévoyait le cas où l'un des exécuteurs testamentaires viendrait à mourir avant le poète. A présent que l'éditeur français des œuvres de Heine, M. Michel Lévy, connaît ce testament, il s'empressera de l'ajouter au dernier volume du poète. Je ne commettrai pas la sottise de me livrer à des commentaires inutiles sur ce curieux document, mais, avant de reprendre ma guitare parisienne, il me reste à déplorer qu'aucun poète de talent n'ait encore traduit les poésies d'Henri Heine. On connaît le prosateur, le remarquable journaliste de *Lutèce*, l'adorable conteur des

Reisebilder ; mais on ignore encore en France le grand poète lyrique que l'Allemagne a placé si haut dans son estime. Les poésies d'Henri Heine sont pourtant l'expression la plus pure, la plus éclatante de sa vaste intelligence.

On a traduit en prose les poèmes de Heine, c'est vrai, mais je ne sais rien de plus pénible que cette ridicule réduction Collas d'une grande œuvre d'art. La vue du penseur de Michel Ange sur un encrier de cocotte n'est pas plus attristante que la lecture des poésies de Henri Heine en prose française. Le jour où un poète de talent entreprendrait la belle tâche de traduire cette partie de l'œuvre du grand Heine en vers français, ce jour-là le lecteur français, qui admire déjà l'élegant et spirituel prosateur, assistera à une révélation inattendue. Il me semble qu'une telle tâche devrait tenter les jeunes poètes de ce pays.

Malheureusement ces messieurs sont occupés ailleurs. Ils rêvent déjà à la cantate officielle qui commence à fleurir tout autour de nous, et qui se développera avant trois mois dans toute sa plendeur. Nous recuserons de Henri Heine après le 15 août !

Albert Wolff.

LA PREMIÈRE COMMUNION DU PRINCE IMPÉRIAL

La Cour a pu aujourd'hui, comme le royaume du ciel, justifier cette parole : « Beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ! » La première communion de S. A. le Prince Impérial valait bien une réception de M. Jules Favre à l'Académie ! Rarément cérémonie religieuse donna lieu à plus de démarches, d'instances, d'intrigues même : c'était à qui, — et il ne s'agit ici que du monde privilégié — assisterait à la première communion de Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, Prince Impérial des Français.

La chapelle des Tuileries étant toute petite, bien des ambitions ont été, pour la première fois peut-être, déçues. Il est bon que cette égalité devant l'impossible ramène à des pensées plus humaines : *Memento homo quia pulvis*. Il n'était ambassadeur, sénateur, député, ni ministre, à qui sa haute position donnât ici droit de présence.

S. M. l'Impératrice avait voulu que cette cérémonie gardât son caractère religieux, que le communiant restât dans une atmosphère de calme et de sérénité, et qu'il ne put pas être troublé par la pompe habituelle des Cours, venant en quelque sorte faire échec à la simplicité dans sa visite auguste de ce Dieu qui règne au ciel, sur la terre, et qui commande aux rois, comme dit Bossuet !

La famille seule et la maison de LL. MM. ont assisté à la première communion : les mesures d'ostentation ont été jusqu'à ce point rigoureuses que des invités (il est bien entendu qu'il fallait appartenir à la famille ou à la maison pour avoir droit à ce titre), qui avaient cru pouvoir amener leurs filles ou leurs fils, se sont vu séparés, sur le seuil de la chapelle, de leurs chères progénitures !

Hier, le Prince Impérial s'était rendu, vers quatre heures et demie, dans la chapelle, accompagné de son gouverneur, M. le général Frossard et de M. de Ligniville, son aide de camp. Il avait été reçu

par M. l'abbé Deguerry et par M. l'abbé de Cuttoli, qui l'avaient initié aux pratiques de la cérémonie sainte du lendemain, sorte de répétition générale d'une grande scène de la vie, que l'on nomme dans les campagnes « la communion blanche. »

Le Prince Impérial avait paru doux, modeste, comme toujours, et recueilli sans exagération. De son côté, dans la matinée, l'Impératrice elle-même était descendue à la chapelle, où, accompagnée de M. le vicomte de la Ferrière, elle avait réglé le cérémonial de cour, désigné les places, fait dresser un plan et ordonné que personne, quelque rang qu'il occupât, ne fût admis le lendemain sans carte. Il a fallu les démarches d'un haut fonctionnaire de la grande aumônerie pour, à la dernière heure, faire admettre l'évêque du chapitre de Saint-Denis et quelques chanoines, tous ex-prêtres, comme on sait.

Toute la journée, les ouvriers et décorateurs de la Couronne avaient travaillé à disposer la chapelle conformément aux convenances de l'acte si solennel qui s'y devait accomplir.

Ce matin, S. Exc. M. le duc de Cambacérés, grand maître des cérémonies ; M. le baron Feuilleit de Conches, maître des cérémonies, introducteur des ambassadeurs ; M. Bertovald, son aide, et M. Morice, secrétaire général de la grande matrice, ayant rang d'aides des cérémonies, avaient, en ce qui les concerne, arrêté les dispositions du cérémonial d'introduction. A huit heures et demie tout était prêt. A neuf heures, M. Auber, M. Laborne, M. Jules Cohen, messieurs Bloch, Mauduit et M. Faure montaient à l'orgue. La foule emplissait la chapelle. Thirion allait bientôt, de sa voix de basse, et debout à l'angle droit du maître-autel, annoncer : *L'Empereur !*

La chapelle des Tuileries, de forme oblongue, sans dorure, ni décoration autre que des tableaux, qui ne sont pas des Raphaël, a le caractère de la simplicité religieuse. Un péristyle fait de deux colonnes supporte la tribune impériale. En temps ordinaire, cette tribune est occupée par leurs Majestés, qui ne descendent pas dans la chapelle, mais qui assistent de la aux cérémonies. Une double galerie règne au-dessus de la chapelle, à droite et à gauche de la tribune impériale, en face de laquelle, au-dessus de l'autel, est installé le buffet d'orgues où la présence des artistes se trouve dissimulée par une tenture de soie blanche.

Aujourd'hui, la galerie côté-cour ouvrant par des portes-fenêtres en bois sur les appartements, est condamnée ; la galerie donnant sur le jardin, dite galerie des fenêtres, est seule ouverte ; elle est occupée par les jeunes amis du Prince, les fils de MM. le général Fleury, Conneau, Frossard, Corvisart, madame Espinause, etc.

La tribune a été réservée pour les plus hautes personnalités qui n'ont pu trouver place dans la chapelle soit aux côtés, soit en face de l'Empereur et de l'Impératrice : tout autour des galeries et sur le devant de la tribune ont été drapées des tentures de velours cramois et or avec crêpines et glands en or retombant de distance en distance.

L'intérieur de la chapelle présente les dispositions suivantes : l'autel est garni, de chaque côté, d'une corbeille de fleurs échauffées en gradins ; quatre vases, placés sur l'autel même, sont garnis de fleurs.

Au milieu du chœur est disposée une chaise en velours cramois et or, devant laquelle est un prie-Dieu de même genre ; devant est placé le cierge aux armes impériales et portant cette date : 7 mai 1868 ; de chaque côté un tabouret de cour avec un carreau en velours rouge en face. Là prendront place S. A. le Prince Impé-

rial, puis à sa droite S. E. M. le général Frossard, son gouverneur ; à sa gauche, M. l'abbé Deguerry, son gouverneur spirituel. Sur la droite et verticalement au Prince Impérial, deux fauteuils et deux prie-Dieu également en velours cramois et or, comme le reste d'ailleurs de la décoration, sont réservés à l'Empereur et à l'Impératrice : à la droite de l'Empereur, en remontant vers l'autel, des chaises pour la famille ayant rang à la cour. Les princesses Mathilde, Murat (le prince Murat est absent étant malade), la princesse Clotilde et un de ses enfants, le prince Joachim Murat et sa femme, née Berthier, la princesse de Wagram et le prince Achille Murat. A gauche de l'Impératrice, en descendant vers la nef, quatre chaises pour les dignitaires de la couronne : LL. EE. MM. le maréchal Vaillant, grand maréchal du palais, le général Fleury, grand écuyer, le général prince de la Moskowa, grand veneur, le duc de Cambacérés, grand maître des cérémonies.

En face, sous la chaire, un banc recouvert en velours cramois et qui doit être occupé par la famille n'ayant pas rang à la cour, la *petite famille*, comme dit un dignitaire aussi spirituel que bienveillant, mesdames les princesses Charlotte et ses enfants, Julie, Christine Bonaparte, comtesse Gabrielli et Anna Murat, duchesse de Mouchy, etc. A côté de ce banc est le siège du grand aumônier, inoccupé durant l'office qui est dit par lui.

La nef est occupée par un double rang de bancs garnis de velours cramois, et dans lesquels prennent place les généraux, aides de camp, officiers d'ordonnance, chambellans, écuyers, préfets du palais et leurs femmes.

Avant neuf heures et demie, on entend de l'intérieur du Palais annoncer *L'Empereur*, et bientôt, au moment où la cortège apparaît au seuil même de la chapelle, Thirion annonce : *L'Empereur !*

A l'entrée de la chapelle se sont portés : S. E. monseigneur Darboy, archevêque de Paris, grand-aumônier, officiant qui reçoit leurs Majestés, entouré de tout le clergé composant la grande-aumônerie ; MM. l'abbé de Cuttoli, maître des cérémonies, qui présente l'eau bénite à leurs Majestés et au Prince ; Lainé, vicaire général, et Liabent, chapelain, assistant avec chapes ; Oudin la-Croix, secrétaire général, et Allain, chanoine de Saint-Denis, diacre et sous-diacre ; S. G. monseigneur Tirmarche, évêque d'Agras, aumônier de l'Empereur ; l'abbé Mulois, chapelain, qui doivent présenter la nappe, de concert avec S. A. le prince Joachim Murat, et S. E. le gouverneur général Frossard.

L'orgue, tenu par M. Jules Cohen, exécute une marche et le cortège pénètre dans l'ordre suivant dans la chapelle : Huissiers, grand maître des cérémonies, S. E. M. le duc de Cambacérés, M. le baron Feuilleit de Conches, introducteur des ambassadeurs ; MM. Bertora, Morice, des chambellans écuyers ; puis M. le général de division Castelneau, aide-de-camp de service ; MM. Conneau, lieutenant de vaisseau et Avril, capitaine, officiers d'ordonnance ; le vicomte d'Arjuzon, chambellan ; le marquis de Canisy, écuyer ; le baron de Montbrun, préfet du palais ; le vicomte de la Ferrière, surintendant des spectacles de la cour, de la musique de la chapelle et de la chambre, premier chambellan faisant fonctions de grand chambellan ; le corps des chambellans, des écuyers, des adjudants et préfets du palais, le gouverneur des Tuileries, général Lechesnes, les généraux aides de camp, les officiers d'ordonnance ; mesdames la comtesse de Montebello, la baronne de Pierres, dames du palais, de service ; M. le comte de Cossé-Brissac, chambellan de l'Impératrice ; M. le marquis de Lagrange, écuyer ; LL. EE. le maréchal Vaillant ; le général

LE COUSIN DU DIABLE

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

VI

OU LANDRY EST RELEVÉ DE FACTION ET EN COMMENCE UNE AUTRE

Suite

Le jeune Gomès, les yeux bouffis et une chandelle au poing, vint ouvrir la porte. Cornélius lui ordonna de seller son cheval à l'instant même et, gravissant l'escalier :

— Suivez-moi, mon hôte, dit-il. Voici le moment de régler nos comptes. L'aubergiste tressaillit. Si Lélio partait, la question allait se trouver tranchée sans effusion de sang.

— Ma foi ! tant mieux pensa l'hôtelier. Je ne le déteste pas, moi, ce jeune homme ! Pourvu qu'il disparaisse, tout ira bien. Et il l'accompagna ses hôtes dans leur appartement.

— Cher monsieur Truxillo, lui dit alors Cornélius, je vous dois... mille remerciements, d'abord, et je vous les octroie de grand cœur...

L'hôtelier s'inclina.

— Puis, continua le comte, je vous ai promis, je crois, mille ducats ?

— Il prit un rouleau d'or dans sa valise.

— En voici quinze cents. Ce n'est pas payer trop cher le plaisir que j'éprouve à respirer encore...

Le cabaretier devint cramois de saisissement.

— Senor, dit-il après un silence dû à l'émotion, vous êtes un parfait gentilhomme. En retour de votre générosité, me permettez-vous de vous offrir un conseil ?

— Offrez, mon hôte.

— Je ne vous demande pas vos secrets, señor ; mais il est évident que vous n'êtes pas venu ici sans avoir un but arrêté ?

— C'est probable.

— Ce but, si je ne m'abuse, est l'enlèvement de la senorita ?

— Supposons-le.

— Or, poursuivit l'hôtelier, vous avez pu vous convaincre, ce soir, qu'un enlèvement serait chose impossible. Vous l'avez si bien compris que vous vous résigniez à partir.

Cornélius eut un sourire imperceptible.

— Arrivons au conseil, dit-il.

— J'y arrive. Ce n'est point assez de quitter Agréda, señor, il faut quitter l'Espagne et n'y rentrer jamais.

— Ah ! ah !

— Don Diégo a le bras long ; il sait tout ce qui se passe dans le royaume. S'il apprend que son rival y a reparu, vous êtes un homme mort.

— Et vous aussi, n'est-ce pas ? répliqua Cornélius en riant. Grand merci du conseil, mon hôte... bien qu'il soit un peu intéressé. Mais je n'en profiterai pas.

— Pourquoi ? fit Truxillo inquiet.

— Je ne m'éloigne d'Agréda que pour quelques heures et je serai ici demain avant le jour.

— Vous avez tort, don Lélio ! s'écria l'hôtelier d'un ton prophétique. Il vous arrivera malheur !

— Que voulez-vous, mon cher ! j'éprouve le besoin d'assister aux noces de votre maître.

Disant cela, Cornélius enfonceait son feutre, ceignait sa rapière et s'enveloppait de son manteau.

— Allons ! pensa Truxillo, il est condamné ! Que son destin s'accomplisse ! Et dire qu'en s'absentant d'ici, le malheureux va me faciliter ma tâche !

En effet, il ne s'agissait plus maintenant pour Truxillo que d'aller s'embusquer derrière un buisson, sur la route du voyageur, avec une escopette chargée. Une balle tue plus sûrement qu'un coup de poignard.

En conséquence, il donna le bonsoir à Landry, souhaita mille bénédictions à Cornélius et gagna la porte.

— Eh bien !... lui cria le comte, où donc courez-vous si vite ?

— Ma coucher, señor.

— Déjà ?...

— Comment, déjà !... il est près de minuit et le sommeil m'échappe.

— Alors, fit Lélio en avançant un vaste fauteuil, asseyez-vous là dedans, mon hôte ; vous y serez ou ne peut mieux.

Truxillo regarda son interlocuteur et murmura :

— Votre Seigneurie plaisante ?

— Moi !... nullement. Je sais qu'on se repose aussi bien dans un bon fauteuil qu'entre deux draps. Voyez plutôt Landry !

L'écuyer sourit avec béatitude. Plongé jusqu'aux épaules dans une chaise rembourrée, les mains dans les poches, le pourpoint défilé et sa lourde épée entre ses jambes étendues, il paraissait se délasser en sybarite.

— Vous n'emmenez donc pas monsieur ? demanda Truxillo devenu soucieux.

— Non. Et comme je crains qu'il ne s'ennuie durant mon absence, j'ai compté que vous lui feriez compagnie.

— Pour dormir ?

— Oui, ricana Landry. Nous ronflerons en chœur, ce sera très harmonieux.

L'aubergiste commença à comprendre.

— Parbleu ! grommela-t-il, ne saurions-nous ronfler chacun pour notre compte, vous dans votre lit, moi dans le mien ?

Landry secoua gravement la tête.

— Non ! fit-il d'un ton solennel.

— Non, répéta Cornélius.

— Et la raison, je vous prie ?

— La raison, répliqua l'écuyer, c'est que quand je ronfle seul, j'ai peur.

— Peur de quoi ?

— Des revenants.

Landry articula ces deux mots de telle façon que Truxillo se sentit dévini.

— C'est-à-dire, s'écria-t-il avec amertume, que vous allez me retenir prisonnier ici !

— Fi donc ! la vilaine expression !

— Et que vous vous déliez de moi !

— De vous ?... Non pas, mais de votre maître, dit Cornélius. Voyez-vous, cher monsieur Truxillo, votre âme est ballottée entre deux courants contraires. Le diable la tire d'un côté, votre bon ange la tire de l'autre. Le diable, c'est don Diégo et, sous sa direction, vous m'avez dernièrement, à Madrid, exterminé aux trois quarts. Le bon ange, c'est Etienne et, sous son influence — appuyée de quelques ducats — vous m'avez, ce soir, sauvé la vie.

— J'en suis singulièrement récompensé !

— Mieux que vous ne semblez le croire, mon hôte. Votre bon ange n'est plus là, donc le démon, ressaisissant sa proie, pourrait peut-être vous induire à nous jouer quelque mauvais tour. C'est pourquoi je vous confie à Landry qui redoute, il est vrai, les revenants, mais qui saura vous défendre contre le diable. Tenez-vous donc en repos, croyez-moi, et con-

sentez de bonne grâce à demeurer dans cette chambre jusqu'à demain matin.

— Et si je n'y consentais pas ? fit l'hôtelier pâle de colère.

Landry se mit à rire, et, sans affectation, déposa ses deux pistolets sur la table, comme pour s'en débarrasser.

VII

NUIT BLANCHE

A la vue des pistolets, Truxillo comprit que toute résistance était inutile et qu'il lui fallait se résigner à être le prisonnier de Landry.

— C'est bon, dit-il. J'obéirai. Mais je proteste contre cette violence.

— Protectez, mon hôte, protégez, cela soulage ! dit le comte.

A ce moment, Gomès annonça que le cheval de maître Cornélius était sellé.

— Allons, bonne nuit, señor Truxillo, dit gaiement le faux orfèvre. Soyez sage et dormez bien.

Sur ce, il sortit accompagné jusqu'au seuil par Landry qui lui parlait à l'oreille.

Truxillo profita de l'occasion et, saisissant le bras de Gomès :

— Sur ta vie, lui dit-il à voix basse, ne te couche pas !

Puis il repoussa loin de lui le marmiton stupéfait.

Fleury, le général prince de la Moskowa; le général Frôssard; puis l'Empereur devant qui s'avance le Prince Impérial, et S. M. l'Impératrice; tout le monde est en froc et en grande toilette de ville du matin.

Hier — Aujourd'hui — Demain

On sait qu'à l'occasion de la première communion du Prince Impérial, l'Impératrice a donné l'ordre de distribuer des secours à tous les enfants qui font leur première communion en même temps que son fils.

La somme allouée à cet effet à chacun des enfants est de 50 francs. Le nombre des enfants connus est de trois mille.

Soit, une dépense nette de cent cinquante mille francs à prélever sur la liste civile.

A ce propos un détail curieux : Le travail de statistique des enfants qui font leur première communion en même temps que le Prince Impérial a été fait dans les bureaux du ministère de la maison de l'Empereur.

Pour établir cette liste, les bureaux ont demandé, à tous les curés des villes et villages de France, un certificat de première communion de leurs jeunes paroissiens âgés, cette année-ci, de onze à douze ans, et un assez grand nombre d'entre eux ont répondu en latin à cette demande des bureaux. Quel latin !... on le devine, latin de sacristie ou de cuisine, c'est tout dire !

Mais pourquoi avoir écrit en latin, quand il était si simple ? Ah ! voilà ! Des gens qui l'expérience des hommes et des choses a appris la défiance, en lisant ces déclarations en latin sont convaincus que ces curés de campagne ont choisi la langue latine, parce qu'elle est éminemment indéfinie quant à la lettre, et qu'elle leur permettait ainsi de jeter un vague favorable sur la date exacte de première communion de leurs petits protégés.

Si cela est vrai, le motif a beau être charitable, c'est étrangement comprendre la charité et l'amour du prochain que les pratiquer sans bon foi. Ici la fin ne justifie pas suffisamment le moyen.

Hier matin, à neuf heures, une tentative d'assassinat et un suicide ont eu lieu chez M. Königswarter, ancien député de la Seine.

Un Allemand, le sieur X..., était depuis de longues années valet de chambre chez M. Königswarter, et il s'était épris d'une passion violente pour une jeune Anglaise, femme de chambre de madame Königswarter.

La domestique ne voulait pas écouter ses protestations d'amour : elle les repoussait de manière à ôter à son poursuivant toute espérance.

Ses refus déterminèrent de fréquentes querelles qui avaient pour résultat de troubler le service de la maison.

Hier matin, M. Königswarter, pour mettre un terme à ces tiraillements intérieurement, sonna son valet de chambre, et l'invita à vouloir bien cesser ses obsessions.

Après avoir simplement répondu que ces choses-là ne regardaient en rien son maître, le sieur X... sortit de la chambre de M. Königswarter. Sur le seuil de la porte, il rencontra la jeune Anglaise, et lui tira à bout portant un coup de pistolet. Puis, tournant immédiatement son arme contre lui-même, il se tira dans le cœur un second coup de pistolet, et tomba roide mort.

Quant à la femme de chambre, bien qu'atteinte très gravement par la balle, on ne désespère pas de la sauver.

M. Al. Dumas fils vient d'acheter 8,000 fr. « l'Étude de femme » de M. Jules Lafont. La vente a été faite hier.

madame la marquise de Brissac : c'était un bal de jeunes femmes. Les jeunes filles seront dédommées demain soir par le bal que madame la duchesse douairière de Larochefoucauld-Doudeville donne pour elles.

Le deuxième bal annuel de la société des Papeteriers de Paris aura lieu samedi prochain 9 mai dans les salons et le jardin de l'Etoile, avenue de Wagram.

Hier soir est morte madame Baudin, ancienne gouvernante des enfants de France, mère de madame la comtesse de Chabot et de madame la marquise de Rosambeau.

Madame Baudin a succombé à une maladie douloureuse. Elle a souffert le martyre, et son agonie a duré huit jours. Elle est morte comme une sainte, après avoir donné pendant sa vie le spectacle de toutes les vertus, de toutes les fidélités et de tous les dévouements. Il restera d'elle le souvenir d'une grande dame d'un esprit éclairé et d'une sainte femme.

Sapho ! c'est le nom de guerre qu'a pris une de ces dames, qui ont recours aux bons soins de madame Rachel.

Pour réparer des ans l'irréparable outrage. — Ah ! soupirez X..., le temps commence terriblement à user Sapho. Georges Maillard.

LETTRES D'UN IRREGULIER

I

A Monsieur le rédacteur en chef du FIGARO.

J'ai trop présumé de ma sagesse, monsieur, en pensant que je pourrais travailler six mois dans le silence : l'émotion du livre à faire ne me suffit pas. Il faut que je prenne, de temps en temps, dans la vie publique ma part de péril et d'action. Ce n'est point l'orgueil qui me pousse ; j'aurais écrit sous un masque si vous l'aviez voulu : c'est le besoin de demander quelquefois à la foule si elle n'est pas, comme moi, indignée ou triste.

Donc, en attendant que j'installe mon roman au rez-de-chaussée, je viendrai du haut du balcon faire le coup de feu chez vous. Nous nous sommes quelque peu chamailés jadis et séparés même brusquement, mais c'est encore au Figaro, je l'avoue, que j'ai pu le mieux écrire à ma façon : j'y rentre, sans tracer de programme ni faire une profession de foi. On me connaît : je suis un irrégulier.

Si l'on entend par là un porteur de chapeaux pointus, un casseur de lanternes, un tribun de café, je n'ai qu'à ôter mon enseigne. Mais non, je n'ai jamais cru à la Bohème, et je ne crois pas même aux boulevardiers : vous verrez qu'un jour je porterai la guerre dans votre propre maison, et il y aura explication entre le boulevard et la rue.

Je suis un irrégulier comme tant d'hommes de tête et de gens de cœur qui n'ont pu aller nulle part sans qu'on voulût, de gré ou de force, les soumettre à une discipline ou les enchaîner à un drapeau. Quelques-uns, le nombre en grossit tous les jours, ont préféré marcher tout seuls. Métier pénible ! les irréguliers ont peur de ces isolés qui rôdent sans mot d'ordre, prêts à tirer sur quiconque, au nom d'un parti ou d'une école, au nom même de la Révolution, essaye de toucher à leur indépendance, et les irréguliers sont pris entre deux feux.

Ceux contre lesquels on s'avanceit ensemble vous fusillent toujours ; ceux que vous venez de quitter vous calomnient ; ils vous colent au dos les noms de traître et de vendu ; — je ne suis pas effrayé pour si peu. Eh ! qu'importe vraiment qu'on m'éclabousse ! La liberté du mal aidera la liberté du bien ; quand on aura dit sur moi des infamies, on me laissera peut-être le droit de dire la vérité sur d'autres. Allons, diffez-moi !

Toujours est-il que je ne regarderai pas qui ma plume atteint. Si quelqu'un qui marche dans route où je suis, fut-ce le plus grand de tous, fait un jour par fatigue de génie ou faiblesse d'âme une sottise en chemin, je me crois le droit de sauter hors des rangs, et si sa sottise nous compromet, de lui barrer le passage en criant : Halte-là !

M. Jules Favre, — un de ces grands — est de l'Académie depuis huit jours. Est-il trop tard pour parler de sa candidature, de son discours, de lui ? Je le ferai brièvement et profiterai de l'occasion pour dire un peu ce que je pense de toute une race de faux impies.

M. Jules Favre aurait dû ne pas se présenter à l'Institut : la maison est de fondation royale, et les souverains ont gardé sur elle le droit d'investiture : on est allé, l'autre jour, aux Tuileries. C'est depuis quelque temps l'asile des représentants de la politique rancunière et infécondes du passé ; la place de M. Favre n'était pas là. La Révolution, d'ailleurs, a la haine des corporations et des hiérarchies, et ce n'est pas un habit de député républicain qui devait finir en queue de morue académique.

On ne dit trop rien pourtant quand il se porta candidat : c'est qu'on espérait un scandale. Des gens qui savaient l'histoire prétendaient que M. Favre était avant tout avide de bruit et de popularité, et l'on n'était pas éloigné de croire qu'il ferait au palais Mazarin en 1868, ce qu'il ne craignait pas de faire à Lyon en 1834, quand, pour mettre en relief sa personnalité jalouse, il compromit à lui seul la défense des accusés d'avril. Il allait recommencer peut-être, trahir au dernier moment ceux qui l'avaient nommé et se séparer d'eux avec une ingratitude éclatante.

On calomniait M. Jules Favre. Il a fait simplement un discours dans lequel il s'est montré méchant écrivain, historien ignorant, libérateur timide. Méchant écrivain ! il ne faut pas savoir le français pour y contredire ! — Hélas ! les phrases viennent, dans ce discours, boursoufflées et vides comme des cloches sur la face d'un homme qui a le sang pur. Ah ! comme l'ombre de Vaugelas a dû souffrir !

Historien ignorant ! — Mais voyez donc comme il explique M. Cousin ! M. Cousin, ce rapicœur d'idées, qui fit avec des morceaux, à la philosophie, un habit d'Arlequin, et puis l'adressa à rosser les vaincus !

C'est de ce glorificateur du succès que M. Jules Favre, un chef des vaincus d'aujourd'hui, a prononcé l'oraison funèbre, en jetant des boîtes de laurier sur la tombe.

Libérateur timide ! — Oui, certes, il fait des concessions à l'un, des moumours à l'autre ; il ne se prononce nettement que contre ces libres-penseurs dont il a tous-jours dénoncé et flétri les doctrines. Je sais pourquoi : ceux-là sont rares, ne sont pas populaires encore et sont plus que les autres persécutés. Il n'y a pas de danger à se mettre mal avec eux.

C'est au gros de la foule électorale qu'il faut plaire ; il n'y a qu'à faire cette opposition classique et facile qui rallie la bourgeoisie frondeuse et le peuple liseur, les petits savants, les demi-sceptiques, à laquelle on peut appartenir sans passer, même en province, pour un iconoclaste ou un révolté.

On est alors nommé député de la Seine. On pourrait, une fois élu, tout oser : mais non ! Comme il y a des amis de tout rang, il y a aussi des ennemis du second degré. M. Jules Favre en est un, bien qu'il soit à la tribune l'avocat de la Révolution ; il croit plus aux lettrés qu'aux pauvres, et il ne sera jamais un tribun bien dangereux.

Il n'en a pas moins une réputation de courage, et il a pu impunément jadis demander l'exil de Louis Blanc et voter l'expédition de Rome : car il a fait cela, le républicain ! Et maintenant que je l'ai entendu à l'Académie, j'ai deviné qu'il n'a pas changé !

Libre à M. Jules Favre de parler et d'agir à sa guise. Il peut exprimer, comme il l'entend, ses semblants d'idées, mais qu'il ne passe pas pour exprimer les nôtres ! Nous déversons cette harangue écrite, annonçant-on, avec une plume qui devait crever les yeux des aigles.

Cette plume, on l'a arrachée simplement à la queue d'un perroquet, taillée avec un couteau d'enfant de chour, et trempée dans une écritoire où l'on a fait mousser et battu ensemble le vin des sacristies et le sang des révolutions.

Le vin des sacristies ! La question est là. Il faudrait pourtant s'expliquer une fois pour toutes à propos du bon Dieu.

M. Berryer, le même qui était le parrain de M. Jules Favre, jeudi dernier, défendait un jour devant la cour d'assises de Rouen un homme condamné aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises d'Evreux : il y avait eu vice de forme, et l'on revenait devant de nouveaux jurés. Quand ce fut au tour de M. Berryer à parler, il se leva et dit : — Si l'homme qui est là a commis le crime tel que vous l'avez raconté dans ses détails affreux, ce n'est pas le bague qu'il m'a mérité, mais l'échafaud ; les jurés d'Evreux ont été lâches, mais vous, messieurs, n'hésitez pas ! Qu'il sorte d'ici la tête haute ou le cou marqué pour la guillotine : la liberté ou l'échafaud. — On acquitta l'homme.

M. Jules Favre n'a pas eu à l'Académie le courage de M. Berryer à la cour d'assises. Il a demandé la liberté de conscience, mais en plaçant les atténuantes pour le matérialisme : « Laissez-le vivre », a-t-il dit, mais son sentiment bien qu'il accepterait pour lui le boulet aux pieds et le bonnet vert au front.

Ceux à qui il fait ainsi l'aumône de la tolérance lui répondent qu'ils sont logiques et braves à côté de lui, qui est poltron et dont les opinions jurent.

Il n'y a pas deux façons de croire en Dieu ! S'il y en a une, il faut se prosterner devant lui et ne se redresser que pour le défendre contre les sarcasmes ou les blasphèmes de l'ennemi avec la torche de Loyola, l'épée de saint Dominique, le fouet de Dupanloup, le bâton de Veulliot. Il faut croire à tout, à la Vierge, aux saints, au pape, aux prêtres.

Oh bien ! l'on ne croit à rien et l'on va, sans souci du ciel, au devant de la mort. Ceux qui ont besoin de consolation se disent que les corps sans âme ont tout de même leur éternité, qu'il renait des millions d'êtres sur un cadavre. On sait aussi que si l'on a jeté un germe d'idée dans le sillon humain, l'idée grandit et l'on revivra dans le cerveau des autres : les plus ambitieux se contentent de cette immortalité.

Mais pour ce qui est de ces compromis entre la raison et la foi, religions de complaisance, cultes en biais, où l'on essaie de combiner comme des gaz la grandeur de Dieu et l'orgueil de l'homme, tout cela : mythologie de Sorbonne au lieu de religion d'église.

Tant qu'à choisir un Dieu, pourquoi ne pas garder celui qu'on adorait quand on était enfant ? Est-ce la peine de chasser les doux souvenirs de musique sainte, d'odeurs d'encens, de fleurs de mai, pour retourner dans des écoles qui puent l'encre, vers un Dieu moitié ange et moitié homme, qui a les ailes dans le ciel et le pied dans le paganisme, espèce de centaure énervé qu'enfourchent les professeurs de philosophie de collège et les métaphysiciens de café ?

M. Jules Favre s'est fait l'anier de ce Dieu-là. Est-ce conviction pure ? Je ne sais. C'est peut-être un procédé d'audience. L'Étre suprême lui sert pour ses exordes et ses péroraisons, et quand il est à court, il interpelle le fils, le bon Jésus qui est au-dessus du président.

Vaudrait-il, mieux, me dira-t-on, être catholique ? Je laisse la parole à un de mes amis. — Tu connais, me dit-il, l'histoire de l'homme à qui l'on demandait s'il était Jan-séniste ou Moliniste : — Moi, monsieur, dit l'homme, je suis ébéniste.

Eh bien ! je ne suis rien non plus, ni janséniste, ni moliniste, ni panthéiste, ni déiste, rien, pas même athée. — L'athéisme est encore une religion.

PARIS AU JOUR LE JOUR

C'est aujourd'hui que l'Académie française doit procéder à l'élection de deux membres en remplacement de MM. Ponsard et Flourens.

Deux concurrents sont en présence pour le fauteuil de M. Ponsard : MM. Théophile Gautier et Aufrant :

Deux autres, dit M. Desonnaz, mais placés aux deux extrêmes du monde politique. L'un, M. Aufrant, est d'un talent plus académique ; l'autre, M. Th. Gautier appartient à l'histoire littéraire, et chacun connaît ses titres. M. Aufrant pourrait l'emporter. Il a de bons principes et un bon cuisinier.

La presse politique a agité tous ces jours-ci la question de savoir si les discours qu'on supposait devoir être prononcés à Orléans par l'Empereur, s'inspireraient de la politique Rouhier ou de la politique Niel, si, en un mot, il serait pacifique ou belliqueux.

Aujourd'hui, tout le monde paraît être d'accord : l'Empereur ne dirait rien du tout.

M. Paul Gravier a relevé sur le *Livret-Catalogue* de l'Exposition, le chiffre des expositives. Il s'élève à trois cent quarante-deux, dont :

Cent vingt pour la peinture, c'est-à-dire près de deux cents tableaux, car toutes n'en envoient pas deux ; Cent soixante-dix pour le dessin et la miniature. Ici, on profita largement de la faculté d'envoyer deux ouvrages ; Dix-neuf pour la gravure en taille-douce et la lithographie.

Pour trois cent soixante-quatre expositives, on peut compter, haut la main, cinq cents ouvrages. Il y en a peut-être davantage, mais arrêtons-nous au chiffre rond. Il est déjà assez encourageant. D'autres diraient décourageant ; c'est moins poli.

Qui l'aurait cru ? M. de Guilloutet n'est que l'Améric-Vespuce du fameux article 141 quel on a donné et on laissera son nom. Le véritable Christophe Colomb de cette invention est... M. Emile Ollivier !

De tous côtés, on attribue à M. de Guilloutet l'invention « exclusive » du fameux mur dit de la vie privée, « mur » dont il a été tant parlé. Qu'on nous permette de rappeler, à ceux qui paraissent l'oublier trop facilement, que la première idée du « mur » en question n'appartient point à M. de Guilloutet, mais bien à l'honorable M. Emile Ollivier.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans un amendement présenté au Corps législatif par le député de la 3^e circonscription de la Seine, le 21 avril 1866 (l'amendement de M. de Guilloutet est du 14 février 1868) : « Toute nouvelle ou divulgation relative à la vie privée, alors même qu'elle ne constituerait ni la diffusion ni l'outrage, sera, à la requête de la partie intéressée, punie d'une amende de 500 fr. à 1,000 fr. »

Nous n'ignorons pas que cet amendement n'a pas été retiré par son auteur ; mais enfin l'idée première n'en a pas moins été émise par M. Ollivier. — E. Bouchery.

Ce sont les plus rares et les plus beaux tableaux de la galerie d'Espagne, qui vont être mis en vente vendredi prochain, hôtel Drouot. M. Haro, expert, aidé des conseillers de MM. Otto, Münder et Th. Gautier, a présidé à ce choix.

Je trouve dans la causerie parisienne du *Salut public* le texte primitif, l'orthographe près, d'une supplique que devait remettre une petite fille de huit ans au Prince Impérial pendant son séjour à Brest.

Monsieur le Prince Impérial, J'ai entendu dire que vous êtes l'espoir de la France, cela m'a donné l'idée que vous serez mon espoir. Papa est en prison depuis deux mois ; je ne sais pas bien ce qu'il a fait ; maman a tant pleuré, tant pleuré, que ses yeux sont tout creux. Faites sortir papa, je vous en supplie, maman pleure la nuit pour vous et moi, je vous aimerai bien.

Monsieur le Prince Impérial, je vous fais bien la révérence et je suis pour la vie votre MARIE DONNET.

Je dois ajouter, à mon grand regret, que la personne, très considérable du reste, qui avait été chargée de présenter cette naïve requête, a cru devoir la transformer en une demande parfaitement respectueuse et réglementaire.

Madame Claire de Chaudenens, qui a découvert cette petite requête, saisit cette occasion pour placer une anecdote assez curieuse, et que je crois inédite : On avait organisé au polygone de Rennes un simulacre de petite guerre à laquelle l'Impératrice parut prendre un vrai plaisir. Vifs, enjoués, curieux, obliquant un instant l'étiquette, elle se prit, — les exercices terminés, — à escalader gaiement les glacis, s'informant de tout, questionnant les soldats ravis de cette grâce et de cette simplicité. Il avait pu le matin. Tout à coup grand émoi : le pied de Sa Majesté a glissé sur l'herbe humide, la dévotion du terrain l'entraîne et la voilà riant d'une chute sans gravité, dont personne n'ose rire autour d'elle. Elle essaya de se relever ; la pente du talus est rapide, la terre s'éboule sous ses petits pieds.

Un général d'artillerie et un commandant de chasseurs s'avancèrent vivement pour lui porter secours, mais par le même désir, mais retenus par la même crainte, le respect par l'éclat de leur bonne volonté, ils restent debout, hésitants, n'osant toucher à la souveraine qui rit tout seule.

Une minute, en un cas semblable, c'est un siècle. Une minute se passe. Alors un chasseur à pied, qui tient le cheval d'un officier à quelques pas de là, jette la bride à un camarade, s'approche bravement, une main faisant le salut militaire, l'autre, tendue vers l'Impératrice avec une franchise engageante :

— Ma sœur, dit-il d'une voix émue, voulez-vous permettre que je vous relève ? Cette fois, l'Empereur lui-même, qui s'était rapproché en regardant lui-même cette petite scène, unit sa main à celle de l'Impératrice, qu'il releva aussitôt en disant d'un ton d'amical grandiose :

— Quel enfantillage, Eugénie ! vous pouvez vous faire mal. La Société des gens de lettres se réunira de nouveau dimanche 17 mai. On s'attend à des débats animés sur des questions d'une haute importance.

F. Magnard.

CHRONIQUE DE PARIS

M. de Maupas qui, — s'il faut en croire les mémoires du docteur Véron, — ne fut point à la préfecture de police, pendant les événements de décembre 1831, exempt de certaines défaillances, prétend que Louis-Philippe est tombé parce qu'il ne sut pas se défendre. Je ne connais rien de plus maladroit qu'une erreur historique volontaire, or, je ne pense pas que M. de Maupas soit assez jeune pour ignorer l'histoire d'il y a vingt ans, et je présume que, s'il se trompe, c'est qu'il le veut bien.

Louis-Philippe n'est pas tombé parce qu'il ne sut pas se défendre ; Louis-Philippe est tombé parce que le pays légal et la majorité sur lesquels il s'appuyait pour gouverner l'ont abandonné au moment où il avait le plus besoin d'eux. Un gouvernement ne tombe pas parce

qu'il ne sait pas se défendre, il tombe parce qu'il est fini et que ses partisans les plus ardents et les plus intéressés le délaissent. Que M. de Maupas, dont la philophilie politique est la force, ait l'air de croire à ce conte que Louis-Philippe ne sut pas se défendre, cela nous fait rire, mais cela n'émeut personne.

Mais si Louis-Philippe ne sut pas se défendre, Charles X le sut encore moins, car les ordonnances de Juillet étaient une mesure active, tandis que la défense du banquet du onzième arrondissement était un acte passif. Charles X devait être prêt, Louis-Philippe, à la rigueur, pouvait ne pas l'être.

Et si Charles X eut tort de ne pas se défendre, Louis XVIII eut plus tort encore de ne pas faire faciliter Bonaparte échappé de l'île d'Elbe ; Bonaparte fut naïf en se laissant vaincre deux fois par la coalition européenne, et Louis XVI — qu'on me pardonne ce blasphème — fut guillotiné parce qu'il était trop bon.

On gens de la force, nés de la force, vivant de la force, n'ayant d'autre esprit et d'autre valeur que la force, que vous comptez peu dans l'histoire de l'humanité ? Quoi ! dans la chute d'un gouvernement, vous ne voulez absolument voir qu'une faute stratégique, ou bien l'incapacité d'un général ? L'administration est mauvaise, les finances sont engravées, le peuple se plaint, qu'importe, pourvu que les effectifs soient au complet ; pourvu que le ressort des justes marches, pourvu qu'il y ait un officier toujours prêt à commander le feu.

J'avais bien raison hier, lorsque j'affirmai — non pas que l'Empereur fut le plus libéral de l'Empire — mais que malheureusement dans l'Empire tous les dignitaires et fonctionnaires sont moins libéraux que lui.

Et nous le sentons bien, nous autres qui ne sommes rien dans l'Etat et qui ne voulons rien être — point même garde-champêtre — ce qui nous tue, ce sont les hommes qui disent au gouvernement :

L'Empire ne peut pas donner la liberté, et qui déduisent leurs raisons ; et qui affirment comme M. de Maupas que la force est la souveraine maîtresse, la souveraine raison et comme l'ultima ratio politique et sociale.

Je suppose d'ailleurs que Louis-Philippe se fut bien défendu, — dans l'acceptation que M. de Maupas paraît donner au mot défense, — que serait-il arrivé ? Louis-Philippe l'ignorait.

Je suis logique et nullement inconstitutionnel, — car la république a succédé à Louis-Philippe I^{er}, et la république était supprimée par une belle défense.

Or, nous n'aurions pas le suffrage universel — car je ne présume pas que cette concession entrât dans les plans que rêve M. de Maupas.

Je me souviens que sous la présidence du prince Louis, en pleine séance de l'Assemblée, M. Rouhier appela les événements de Février une catastrophe ; aussitôt, une lutte énergique se souleva entre les plus ardents de la droite et de la gauche ; on se dit de grands mots, on se montra le poing, M. Rouhier, qui était déjà ministre tint bon, et à mon avis, il eut tort, car d'un mot malheureux il formula l'antagonisme sous lequel devaient succomber nos libertés.

M. de Maupas et les hommes politiques qui luttent en ce moment contre les promesses du 19 janvier, ont encore plus tort, — car il ne s'agit plus ici d'antagonisme. Il n'y a pas lutte, personne ne cherche à arracher le pouvoir au gouvernement. Oh ! sont les conspirateurs ? Oh ! sont les chefs de parti ? Un prince exilé a-t-il cherché à rentrer en France, soit par la ruse, soit par la violence ? L'émeute républicaine ou sociale a-t-elle levé dans Paris l'étendard rouge et noir des journées de juin ? Non. Les princes exilés vivent en bourgeois là où le sort les a dispersés ; Paris est calme et silencieux comme un miroir, et si quelques cris se sont fait entendre en province, c'est qu'une disposition rétroactive de la loi sur le recrutement est venue troubler la quiétude d'un certain nombre de jeunes hommes.

Pourquoi donc quelques hommes s'entêtent-ils à vouloir maintenir des lois que le chef de l'Etat — que leur créateur lui-même — reconnaît mauvaises, surannées, inopportunes ? Pourquoi veulent-ils prolonger éternellement le lendemain d'une révolution ? Pourquoi ne consentent-ils pas à reconnaître — surtout pour l'honneur du gouvernement qu'ils ont la prétention de défendre — que le calme a été rétabli et que les mesures exceptionnelles ont fait leur temps.

Ils ne songent donc pas que si dix-huit années d'une administration presque autocratique n'ont pas suffi pour pacifier les esprits et solidifier le gouvernement actuel, il faut désespérer, non pas de la France, mais de ses institutions.

Ils se figurent, sans doute, que la France est un immeuble qui leur a été baillé en fermage et que nous sommes le chapitre de la propriété.

Heureusement qu'au Sénat, comme au Corps législatif, le sens pratique et réel des choses triomphe finalement. Mais n'est-il point permis de déplore qu'en l'an de grâce 1868, dans une assemblée composée des illustrations de notre pays, il se débite des théories que les parlements du roi Louis XVI considéraient déjà comme rétrogrades en 1784 ?

Peut-être même nous trompons-nous sur la portée des discussions entamées au Corps législatif par M. Granier de Cassagnac et continuées au Sénat par son adepte M. Sgur d'Aguesseau. — Peut-être n'est-ce que l'expression la plus délicate d'une louange adroite de courisans raffinés ; peut-être les députés et les sénateurs rétrogrades ne jouent-ils qu'un rôle pour laisser à l'Empereur tout le mérite et toute la popularité de légères concessions octroyées par les lois sur la presse et sur le droit de réunion ?

Jules Richard. COLLECTION MARMONTEL M. Marmontel, l'excellent professeur au conservatoire, a formé une collection de tableaux des plus remarquables qui fait honneur à son goût sûr depuis longtemps sur les œuvres des maîtres qui, aujourd'hui, obtiennent les succès aussi éclatants que mérités. Cette collection sera livrée aux enchères de l'hôtel Drouot prochain 14 mai et jours suivants. Le catalogue contient la désignation de 284 peintures et dessins. Sans faire ici une étude raisonnée des œuvres capitales, contentons-nous de quelques citations : Voici d'abord six grandes toiles de Trovon